



**Vous êtes
victime
de violences ?
Vous n'êtes pas
responsable !**



Dites STOP !

La loi vous protège. Chacune de vous a le droit d'être aidée afin de trouver une solution à sa situation, même si elle semble être sans issue.

PARLER et AGIR
On peut vous aider.

Suis-je concernée ?

Des violences de différentes formes peuvent avoir lieu dans le couple, la famille, au travail, au collège ou au lycée, dans la rue, sur internet... partout.

- vos projets et vos opinions sont rabaissés
- vous faites l'objet de manipulations et de jalousie
- vos sorties et votre façon de vous habiller sont contrôlées
- vos échanges personnels par textos et vos mails sont surveillés
- vous recevez des menaces de suicide dont vous seriez responsable
- dans votre relation, les insultes et les humiliations remplacent les échanges
- vous vous retrouvez isolée et privée de liens amicaux et familiaux
- vous ne pouvez plus utiliser l'argent du couple ou votre propre argent
- vous subissez des agressions verbales, physiques ou sexuelles
- vous éprouvez un sentiment de culpabilité, et vous vous sentez responsable des reproches qui vous sont adressés.

Si vous vous sentez concernée, parlez-en à un proche ou à un(e) professionnel(le)

Si une personne vous confie son témoignage, vous laissant penser qu'elle est victime de violences, prenez le temps de l'écouter sans la juger.

En parler

Des spécialistes sont là pour vous écouter et vous aider, quelque soit votre situation. N'hésitez pas à les contacter. Ils vous accueilleront de façon anonyme :

- **3919** numéro national Violences Femmes Info ou <https://www.service-public.fr/cmi>, pour signaler les violences et être écoutée
- **Femmes Victimes de Violences 92 : 01 47 91 48 44**
- **Viols Femmes Informations : 0 800 05 9595**
- **Aide aux Victimes : 1 16 006** ou victimes@france-victimes.fr
- <https://commentonsaime.fr/j-ai-besoin-d-aide/le-tchat/>
Aide par tchat si vous ne pouvez pas appeler

Agir

Signalez les violences et maltraitements que vous ou vos proches subissez.

SOYEZ AIDÉE DANS VOS DROITS À LA DIGNITÉ ET À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

- Police Municipale de Bourg-la-Reine au 01 79 71 40 40
- Pour déposer une plainte ou une main courante au Commissariat de Police d'Antony 01 55 59 06 00

VOUS DÉCIDEZ DE PARTIR

Préparez et emmenez avec vous :

- **les papiers officiels** : livret de famille, carte d'identité, titre de séjour...
- **les documents importants** : chéquier, quittances de loyer, bulletins de salaire, carte vitale, carnets de santé, factures...
- **les éléments de preuve des violences** : témoignages, récépissé des dépôts de plaintes ou de main courante, copies des ordonnances et des jugements, certificats médicaux...

POUR PRÉSERVER VOS DROITS

Si vous êtes en danger, vous pouvez quitter votre domicile avec vos enfants, pour vous réfugier chez la famille, des proches ou dans un centre d'hébergement.

Attention : il est nécessaire d'informer la police de votre départ avec les enfants pour être protégée par la loi. Appelez le 17 ou le commissariat le plus proche.

Signalez un enfant en danger suite à des violences conjugales ou tout autres types de violences faites aux femmes : **119** ou en ligne sur <https://www.allo119.gouv.fr/recueil-de-situation>

Accompagnement social, psychologique et juridique

Écoute, accueil, hébergement, accompagnement et orientation des victimes

Centre Flora Tristan
Tél. : 01 47 36 96 48 - Site : <https://centrefloratristan.org>
Email : accueil@centrefloratristan.org

Aide aux démarches, orientation

Centre communal d'action sociale de Bourg-la-Reine (CCAS)
Tél. : 01 79 71 41 20 - Email : action.sociale.familiale@bourg-la-reine.fr

Service de Solidarité Territoriale 11 (SST11)

Tél. : 01 55 58 14 40 - Site : <https://contact.hauts-de-seine.fr/>

Permanence psychologique et sociale

Au Commissariat d'Antony
Tél. : 01 55 59 06 00

Démarches administratives, séjour et asile des femmes étrangères

Association La Cimade
Tél. : 06 77 82 79 09

Santé des femmes, écoute et conseils

Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)
Tél. : 0 806 00 00 92

Informations juridiques

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Hauts-de-Seine Sud
Tél. : 01 46 44 71 77 - Site : <https://hautsdeseine-sud.cidff.info>
Email : contact@cidff92sud.org

Permanence juridique, psychologique et sociale

Association d'aide aux victimes (ADAVIP 92)
Tél. : 01 47 21 66 66

Défense des victimes de violences sexuelles au travail

Association AVFT
Tél. : 01 45 84 24 24 - Site : www.avft.org
Email : contact@avft.org

En cas de danger immédiat

17 Police

112 Numéro d'urgence universel

15 Urgences Médicales

114 Signaler une situation
d'urgence par sms

115 Hébergement d'urgence